

## PERTURBATIONS DE CIRCULATION

→ Route barrée et déviée dans les deux sens

Déviations mises en place :

- Déviation dans les deux sens par les RD 27 et RD 222.

[👉 Voir plan au verso](#)

Le stationnement sera interdit au droit du chantier pendant la durée des travaux.

La circulation riveraine sera gérée de manière spécifique par l'entreprise COLAS, chargée des travaux, en fonction des possibilités et de l'avancement du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

### **Infos pratiques**

Unité territoriale technique de Lapalisse / Vichy :  
04 70 99 75 20  
(du lundi au vendredi : 9 h – 12 h et 14 h – 17 h)



**Le Département de l'Allier investit pour vos routes**

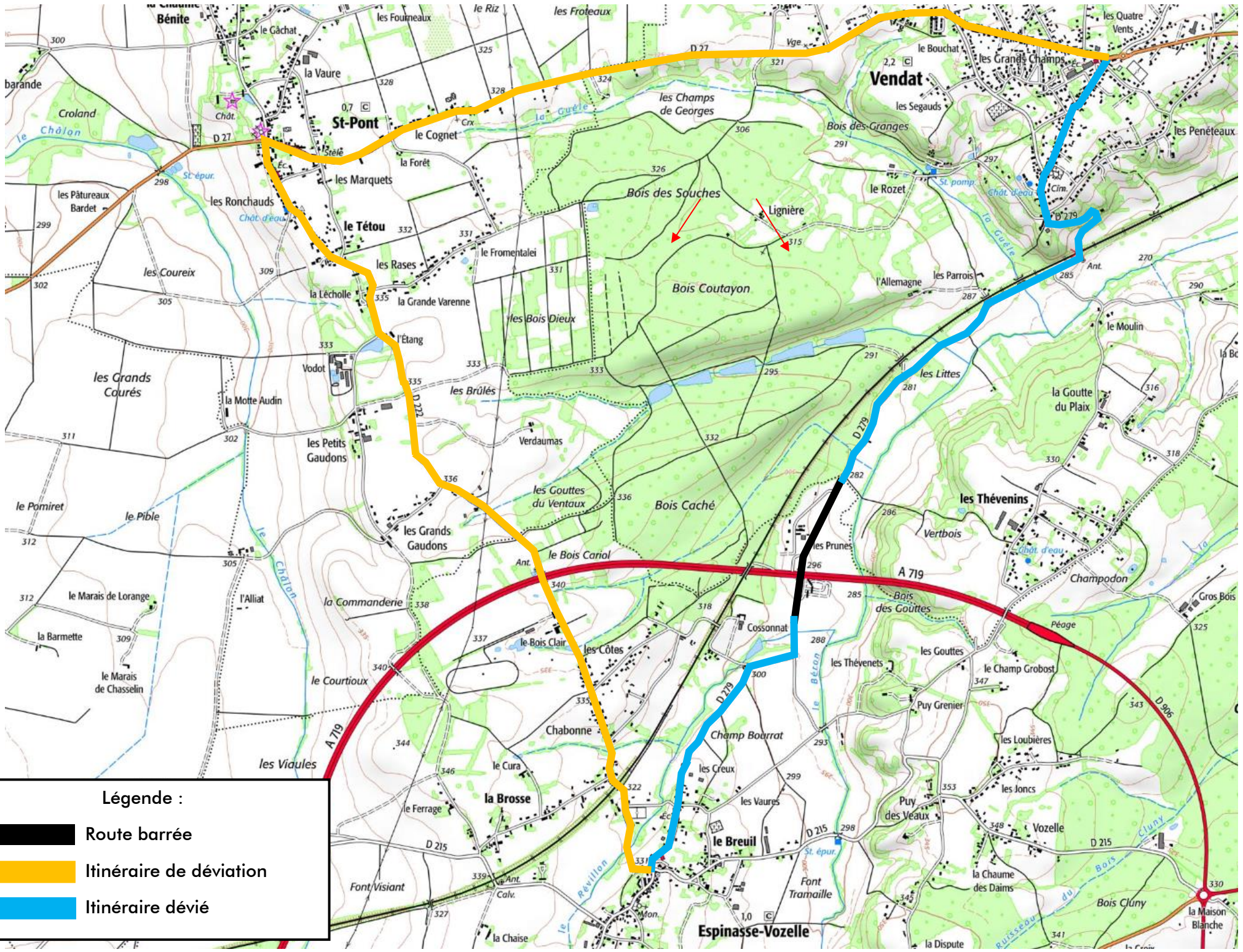
## **TRAVAUX SUR LA RD 279**

### **COMMUNES DE VENDAT ET D'ESPINASSE-VOZELLE**

Le Département de l'Allier vous informe des travaux d'amélioration de la couche de roulement de la RD 279, sur les communes de Vendat et d'Espinasse-Vozelle.

**Travaux programmés**  
**22 juin 2026\***

\*Dates prévisionnelles pouvant évoluer en fonction des conditions climatiques.



**Légende :**

- Route barrée
- Itinéraire de déviation
- Itinéraire dévié